

Programme des Nations Unies pour le Développement



**RAPPORT SUR LA SITUATION ECONOMIQUE
ET SOCIALE AU BENIN EN 2003**

AVRIL 2004

BENIN
DONNEES DE BASE¹

Caractéristiques géographiques et humaines

- q Superficie : 115 762 km².
- q Population : 6 769 914 habitants [Hommes : 48,5% ; Femmes : 51,5% ; population Rurale : 61,1 % ; population urbaine : 38,9 %] (RGPH 3 : 2002). Population formée d'un peu plus de 50 ethnies dont les Fon, Yoruba, Aja, Gen, Waci, Weme, Dendi, Baatombu, Peuhls, Betammaribe, Waaba, Ayizo, Idaasha, Maxi, Gun, L?kpa, Natemba, Yowa, Anii, Berba, Shabe, Foodo, Anii, etc.
- q Langues officielles : le français.
- q Langues Nationales (52 recensées) : Fon, Yoruba, Dendi, Aja, Ayizo, Tofin, Saxwe, Gen (Mina), Baatonum, Ditammari, Waama, Gun, Idaasha, Fulfulde, Mokole, Boko, Nateni, Yom , L?kpa, etc.
- q Densité : 59 habitants au km².
- q Taux de croissance démographique 1992-2002 : 3,2 % [RGPH 3].
- q Principales villes: Porto-Novo (capitale administrative, 223 552 habitants), Cotonou (capitale économique, 665 100 habitants), Djougou (19 020 habitants), Abomey (59 672 habitants), Bohicon (65 974), Parakou (149 810 habitants.), Ouidah (37 647 habitants), Lokossa (36 954 habitants).

Economie

- q PIB par habitant (2003): 292 500 F CFA soit 445 Euros ou 557 USD.
- q Taux de croissance du PIB : 6,7% (2003).
- q Répartition du PIB par secteur d'activité (2002) : Primaire : 34 %, Secondaire : 14 %, Tertiaire : 52 % (UEMOA-INSAE).
- q Répartition de la Population active par secteur: Primaire : 65 %, Secondaire : 5 %, Tertiaire : 30 % (RGPH3, 2002).

Indicateurs sociaux

- q Espérance de vie à la naissance (années) : 59,2 (RGPH 3, 2002).
- q Population en dessous du seuil de pauvreté : 29 % (dont milieu rural : 33 %, et milieu urbaine : 23,3 % (ECVR2 et ELAM 9: 1999-2000).
- q Taux Brut de Natalité (TBN): 41,17 pour mille (2002).
- q Taux de mortalité infantile : 90 pour mille (2002) [Taux de mortalité des

¹ Pour des informations plus détaillées, voir BenInfo, Base de données socioéconomiques du Bénin auprès du Secrétariat du Conseil National de la Statistique, INSAE, Cotonou; voir aussi site Internet: <http://www.cnsbenin.org>, adresse E.Mail: kdegboe@insae.org.

BENIN
DONNEES DE BASE¹

- Enfants de moins de 5 ans : 146,4 pour mille (2002), RGPH 3].
- q Taux de Prévalence du VIH/SIDA: 1,9 % (200) contre 4,1 (2001) [PNLS].
 - q Indicateur de développement humain (IDH) selon le RMDH²: 0,411 en 2001 et 0,421 en 2002 avec un classement de 159^{ème} sur 175 pays pour 2001 et de 161 sur 177 en 2002 (RMDH 2003 et RMDH 2004).
 - q Indicateur de développement humain (IDH) selon le RNDH : 0,437 en 2001, et 0,463 en 2002.³
 - q Taux Brut de Scolarisation (TBS): 94,3% (2002)
 - q Taux Net de Scolarisation: 51,3% en 2002 dont garçons: 56,9 % et Filles: 45,3% [2002].
 - q Taux d'alphabétisation des adultes : 32,6 % (Hommes : 45 % ; Femmes : 21,9%; Indice de parité du Genre: 0,49) [2002].
 - q Taux d'alphabétisation des 15-24 ans : 42,9 %.
 - q Aide Publique au Développement reçue par habitant (versements nets) : 33,6 Dollars américains⁴.

Accords internationaux

La République du Bénin est membre des organisations ci-après:

- q l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA),
- q la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO),
- q le Conseil de l'Entente,
- q l'Union Africaine (UA),
- q l'ONU et les Agences du Système des Nations Unies,
- q l'Organisation Intergouvernementale de la Francophonie (OIF),
- q l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI),
- q l'Organisation des Etats Sahélo-Sahariens
- q etc.

² Voir <http://www.undp.org>

³ Voir <http://www.undp.org.bj>

⁴ RMDH 2004:, page 200.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRES ET SECTIONS PAGES

I. Introduction5

II. La Situation Politique5

- 1. Bases de la démocratie
- 2. Décentralisation
- 3. Relations extérieures
- 4. Droits humains
- 5. Trafics d'enfants

III. L'Economie.....9

- 1. Gestion 2003
- 2. Secteur réel
- 3. Masse monétaire
- 4. Balance des paiements
- 5. Politique budgétaire et financière
- 6. La dette

IV. La Situation sociale15

- 1. La pauvreté
- 2. Les Objectifs du Millénaire pour le développement
- 3. Le VIH/SIDA
- 4. La situation de la Femme

V. Conclusion21

VI. Références Bibliographiques28

I. INTRODUCTION

Ce rapport analyse l'évolution de la situation économique et sociale au Bénin en 2003. Il comprend trois parties : la politique, l'économie et le social. La partie consacrée à la situation politique aborde les aspects que sont la décentralisation, les élections législatives de 2003, les relations extérieures, la corruption et les droits humains. La partie économique traite des points liés au secteur réel, à la monnaie et aux finances et à la gestion de la dette. La troisième partie traite des aspects sociaux à travers les thématiques que sont la pauvreté, le VIH-SIDA et la situation des femmes.

II. LA SITUATION POLITIQUE

2.1. Depuis 1991, les transformations politiques ont progressivement permis de consolider les bases de la démocratie pluraliste. C'est ainsi que le processus électoral a favorisé l'alternance politique (1991 et 1996) et une large participation de la population aux choix des gouvernants à travers les élections présidentielles, législatives et communales. Il s'agit de trois élections présidentielles (1991, 1996 et 2001), quatre élections législatives (1991, 1995, 1999 et 2003), une élection communale et municipale (2002). Malgré le grand nombre de partis politiques (106 recensés en 2004⁵), les élections se sont souvent déroulées dans le calme avec une participation importante (entre 65 à 80 %). Cependant, les dysfonctionnements qui ont marqué les élections présidentielles de 2001 ont montré que des défis restent encore à lever pour consolider la démocratie béninoise.

2.2. La Décentralisation prévue par la constitution du 11 décembre 1990 les premières élections communales et municipales ont été organisées en décembre 2002. Dans le cadre, le paysage politique a connu quelques modifications. Une coalition de partis politiques soutenant l'action du Président de la République dénommée UBF (Union pour le Bénin du Futur) constituée pour la circonstance est arrivée en tête des suffrages exprimés avec 31,6 % des voix contre respectivement 13,32 % et 10,98 % pour la Renaissance du Bénin (RB) et le Parti du Renouveau Démocratique (PRD), les deux principaux partis d'opposition. Les autres partis et alliances de partis de la mouvance présidentielle ont enregistré un score d'ensemble de 10,85 % des voix. Au total, l'influence des partis politiques au sortir de ces élections se présente comme suit : (1) mouvance présidentielle : 42,45 %, (2) Opposition : 26,33 % et (3) autres listes : 31,22 %. L'opposition a pris la direction de trois des quatre grandes agglomérations urbaines du pays (Cotonou et Abomey-Bohicon pour la RB et Porto-Novo pour le PRD), laissant à l'UBF la ville de Parakou. Il est à noter qu'au terme de ces élections, les femmes élues

⁵ Biokou, M-P, 2004: Les partis Politiques au Bénin, Site Internet IZF, Février 2004

conseillères communales ou municipales sont au nombre de 27 soit 3,13 % du total des conseillers.

A la suite des élections communales et municipales de décembre 2002 et janvier 2003, la décentralisation est devenue effective au Bénin. Face aux exigences des populations, à la faiblesse des capacités de gestion, à l'insuffisance des ressources financières immédiatement mobilisables, les Maires et les élus locaux (conseillers communaux et municipaux) une fois installés se sont rendus compte de l'ampleur des tâches qui les attendaient.

Les nouveaux pouvoirs locaux ont été confrontés à une certaine lenteur dans le transfert des compétences et des ressources prévues par les lois et textes réglementaires de la décentralisation. Ceci a donné lieu à des négociations laborieuses entre les nouveaux maires et le gouvernement. Pour mieux défendre leur cause, les Maires se sont constitués en novembre 2003 en une association dénommée l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB).

Au terme des quatrièmes élections législatives de 2003, la majorité des députés élus (58 sur 83 soit 70 %) appartiennent à la mouvance présidentielle. Le nouveau bureau de l'Assemblée Nationale a consacré un certain renouvellement de la classe politique. A la suite de ces élections, le PRD second parti d'opposition a rallié la mouvance présidentielle, portant le nombre de députés soutenant l'action du Président de la République à 69 sur 83 soit une majorité de 83 %. C'est ainsi qu'au terme du renouvellement du Bureau du Parlement, aucun député de l'opposition n'a été élu membre de l'organe exécutif de la représentation nationale.

2.3. Au niveau des relations extérieures, le Bénin a en 2003 enregistré des succès diplomatiques.

Dans les cas tchadien et nigérian, les autorités béninoises ont rassuré l'opinion publique ont pris des mesures pour normaliser leurs relations avec les autorités des deux pays.

Au cours de l'année 2003, le Bénin a enregistré des succès diplomatiques certains. Au titre de ces succès on peut citer :

- Election par l'Assemblée Générale comme membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies (181 voix sur 182) pour un mandat de deux ans à compter du 1er Janvier 2004.
- Election à la Présidence de la Coordination des Pays les moins avancés (PMA).
- La signature le 14 Août 2003 à Badagry⁶ d'un mémorandum d'entente sur la gestion des problèmes transfrontaliers et de sécurité avec le Nigeria⁷.

⁶ Badagry est la première ville nigériane sur l'axe Cotonou-Lagos

⁷ Outre les problèmes de sécurité, ce mémorandum interdit la réexportation de produits importés par les hommes d'affaires béninois vers le Nigeria

- La signature de plusieurs accords de financement avec les Partenaires au développement d'un montant de 21 milliards de Francs CFA (soit 38, 8 millions de Dollars US).
- La notation de crédit positive (B+) par Standard and Poor's, ce qui permet au pays d'attirer des investissements étrangers.

2.4. La corruption en tant que phénomène de société a, au cours de l'année 2003, continué à faire objet de débats. Le problème des juges et cadres des services financiers de l'Etat incarcérés pour délits de détournements de frais de justice criminelle⁸, la privatisation de la société pétrolière (SONACOP), et le cas des débiteurs de la société nationale en charge de la filière cotonnière (SONAPRA) ont été au cœur des débats dans la presse et dans l'opinion publique. Les ONG et la Cellule de la Moralisation de la Vie Publique de la Présidence de la République ont continué à diffuser des messages publicitaires pour sensibiliser les auditeurs et téléspectateurs aux méfaits de la corruption. L'expression directe par téléphone des préoccupations des auditeurs de certaines radios privées (émissions interactives) sert de cadre à la dénonciation de certains faits présumés de mauvaise gestion et de corruption et fonctionne alors comme un mécanisme de contrôle social sur les actes des gouvernants. L'amplification d'un tel phénomène qui comporte cependant des risques de dérives est de nature à limiter l'irresponsabilité qui favorise les faits de corruption. Le paradoxe est que dans une société ouverte⁹ où l'on peut critiquer et dénoncer publiquement les faits de mauvaise gestion et de corruption, le phénomène s'amplifie au point de devenir un fait culturel¹⁰. Et cela est inquiétant. Le gouvernement a adopté un plan stratégique de lutte contre la corruption et inscrit la bonne gouvernance comme axe de sa politique.

2.6. Au Bénin, les droits de l'homme reconnus par la constitution et dont la jouissance est garantie par la Cour Constitutionnelle sont respectés. On peut citer comme indicateur l'absence de prisonnier d'opinion, de prisonnier politique et de journaliste en prison.

Cette situation ne signifie pas que des problèmes de violation des droits politiques et civiles ne se posent pas au Bénin. On peut signaler la persistance des arrestations et détentions arbitraires, des violences exercées sur les personnes arrêtées et détenues, le règne de l'insécurité pour cause de

⁸ Samson, Didier, 2004: Bénin, la justice dans le Box, RFI, 10 février 2004 (www.rfi.fr)

⁹ Selon Karl Popper (1945) la société ouverte est celle qui «libère les capacités critiques de l'homme»; elle s'oppose aux sociétés totalitaires, closes ou tribales, «soumises à des forces magiques» puisque ne recherchant pas par la rationalité le moyen d'établir liberté et égalité entre les humains

¹⁰ Olivier de Sardan, J-P, 2000 : Dramatique déliquescence des Etats en Afrique, Monde Diplomatique, février 2000.

banditisme dans et aux alentours des grandes agglomérations (Cotonou, Porto-ovo et Parakou), les braquages des véhicules de luxe par des gangs surarmés et bien organisés, la résurgence des coupures de routes par les bandits qui sont autant de situations préjudiciables à la jouissance des droits de l'homme par tous. En ce qui concerne l'insécurité dans les agglomérations urbaines, les populations ont de temps en temps recours à la vindicte sous forme de violence excessive sur les personnes accusées à tort ou à raison de vol.

2.7. Trafics d'enfants. Le Bénin a été mis sur la sellette ces dernières années comme l'une des plaques tournantes du trafic des enfants en Afrique de l'Ouest humide et côtière. Les causes de ce trafic qui est l'un des plus importants contextes de violation flagrante des droits des enfants pourtant reconnus par la Loi sont bien connues¹¹ : (1) détresse socio-économique, détérioration du tissu familial, niveau très faible d'éducation d'une partie significative de la population, faiblesse de l'Etat ; (2) absence de contrôles aux frontières en raison de la faiblesse du personnel des services de Douane et d'Immigration; (3) "Ignorance" de l'existence des trafics (sujet tabou dans la population ou nié par les autorités). Les enfants victimes des trafics sont sujets à plusieurs types de souffrances : la privation de liberté et toutes formes de contraintes assimilables à l'esclavage, de fausses promesses d'enrichissement, la tromperie, les abus de confiance, le déracinement de l'enfant de son milieu ou de sa communauté naturelle, l'exploitation des enfants contre leur gré, par la contrainte, en violation des droits et en contradiction (ou en accord) avec les normes coutumières avec des symptômes physiquement constatables : atteinte à l'intégrité physique, châtiment excessif, négligence physique, abus sexuel, surveillance inadéquate, mais aussi des atteintes psychiques, abus de confiance, menace, manipulation émotionnelle, changement d'identité, dénigrement¹².

Au cours de l'année 2003, des contingents d'enfants béninois originaires de la commune de Za-Kpota dans le département du Zou (centre du pays) et travaillant dans les mines de la région de Abeokuta ont été remis aux autorités béninoises par le gouvernement nigérian dans le cadre de la collaboration dans la lutte contre le banditisme et le trafic des enfants.

Le problème de lutte contre le trafic et la maltraitance des enfants est une préoccupation pour le gouvernement. Il en a fait écho dans le message à l'Assemblée Nationale du 30 décembre 2003 (voir encadré).

¹¹ Terres des Hommes, 2001 : Stop Trafic d'Enfants, Dossier d'information, Octobre 2001

¹² Terre des Hommes, 2001.

III. L'ECONOMIE

3.1. La gestion économique 2003 au Bénin n'a pas pu répondre aux options de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté telles que le laissait entrevoir le Budget de l'Etat, exercice 2003. En fait, le budget avait ciblé comme axes prioritaires la consolidation fiscale et l'augmentation des dépenses de réduction de la pauvreté.

Les performances macroéconomiques sont mauvaises au premier trimestre ; les mesures correctives ont permis d'atteindre les résultats ciblés pour la première moitié de l'année¹³. Il y a notamment eu des efforts particuliers pour assainir la gestion des dépenses publiques avec la fermeture de 300 comptes d'avance, la prise en compte de toutes les dépenses par le système intégré de gestion des finances publiques (SIGFIP) et un meilleur suivi des dépenses de réduction de la pauvreté.

Sur le plan conjoncturel, il convient de noter que les mouvements sociaux sporadiques au Nigeria (grèves, etc.) entraînent souvent des hausses momentanées du prix du carburant sur les marchés informels et par voie de conséquence à la hausse des tarifs des transports urbains ; on observe pour quelques jours des files de voitures devant les stations d'essence, signe de la dépendance économique du pays vis-à-vis de son voisin du Nigeria et élément constitutif de sa vulnérabilité aux chocs extérieurs.

3.2. Au niveau du secteur réel, le taux de croissance de l'activité économique a été de 6,7 % en 2003 contre 4,6% en 2002 en rapport essentiellement avec les performances des secteurs primaire et tertiaire. En effet, le secteur primaire a enregistré une croissance de 8,3 % contre 2,8 % en 2002, en liaison avec une croissance de 9,6 % de la production agricole suite à une bonne pluviométrie. Les cultures d'exportation notamment, le coton et l'arachide, ont progressé respectivement de 18,6 % et de 12,6 %. Le secteur secondaire, marqué par l'atonie des industries textiles et manufacturières, a cru de 5,4 % en retrait de 2,2 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Cette décélération serait atténuée par le regain d'activités dans le secteur des bâtiments et travaux publics (BTP). Quant au secteur tertiaire, il a progressé de 5,8 % contre 5,1 % en 2002, sous l'effet du dynamisme de toutes les branches d'activités, notamment les "transports et télécommunications " et "les banques et assurances ". Au total, les contributions à la croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont été respectivement, de 3,2 points ; 0,8 point et 2,7 points.

Du côté de la demande, la croissance a été principalement soutenue par la consommation finale qui a progressé de 6,3 % contre 5,4 % en 2002. La composante la plus dynamique est la consommation privée qui a cru de 6,5 %

13 FMI, 2003: Benin: Fifth Review Under the Poverty Reduction and Growth Facility and Request for Waiver of Performance Criteria--Staff Report; Press Release on the Executive Board Discussion, October 2003.

en 2003 contre 5,6 % en 2002. Ce dynamisme de la consommation privée serait imputable, d'une part, à l'amélioration des revenus des ménages suite aux bons résultats des campagnes agricoles, notamment cotonnière et, d'autre part, à la hausse des pouvoirs d'achat suite au dégel des incidences financières des avancements sur salaires des agents de la fonction publique. La consommation publique a augmenté de 4,8 % contre 4,2 % en 2002, sous l'effet de l'augmentation des dépenses de matériel et des salaires¹⁴.

Les prix à la consommation clôturent l'année 2003 avec une légère baisse de 0,1% par rapport au mois de novembre. En effet, contrairement au mois précédent, les prix des produits alimentaires sont à la baisse en raison notamment du repli des prix des postes " Sel, épices, sauces et produits alimentaires " (6,6 %) et " Poissons et autres produits frais de la pêche " (1,8 %). Cette baisse des prix des produits alimentaires a cependant été atténuée par un fort relèvement des prix des légumes de 3,0 %. Les types de consommation " Transport " se sont renchérissés (0,7 %) suite à une montée timide des prix des cycles et cyclomoteurs et des pièces détachées. L'analyse selon l'état et la provenance indique que ce sont les prix des produits frais, pour la plupart locaux, qui ont fait baisser le niveau général des prix. Ainsi, sur 12 mois, l'indice des prix n'a augmenté que de 0,7 %. En 2003, donc le taux d'inflation enregistré par le Bénin n'est que de 0,7 % soit 2,3 en dessous du plafond de 3% autorisé par les critères de convergence de l'UEMOA

En ce qui concerne la campagne cotonnière, en 2001-2002, le Bénin a produit 415 000 tonnes de coton, équivalent à 172.000 tonnes de fibres et 224 000 tonnes de graines. C'est, du point de vue de la quantité, un record historique absolu. Par contre, du point de vue économique et financier, c'est probablement l'une des pires années. Les prix du coton sur les marchés internationaux ont été au plus bas et en septembre, il y avait encore plus de 50.000 tonnes de fibres, non enlevées par les acheteurs, qui encombrant les entrepôts des égreneurs. Le déroulement lui-même de la campagne a été calamiteux ; la commercialisation n'a commencé qu'en février, de sorte qu'une partie du coton graine a été mouillé ; les égreneurs ont même refusé d'enlever des quantités en fin de campagne. Les producteurs ont été frustrés de leurs revenus légitimes ; non seulement les paiements ont été effectués en retard, mais la Centrale de Sécurisation des Paiements et des Recouvrements (CSPR) devait encore 9,3 milliards de FCFA aux paysans (sans compter 1,3 milliards de FCFA au titre de la campagne précédente !). Au cours de l'émission télévisée "Regards Croisés" du 30 août 2002, les représentants des paysans ont d'ailleurs eu l'occasion d'expliquer les drames sociaux et familiaux que cette situation a entraînés. Le gouvernement de son côté, s'était engagé à verser une subvention de 45 FCFA le kilogramme de coton graine, soit une

¹⁴ UEMOA, 2003: "La situation économique et financière du Bénin en 2003, Extrait du Rapport d'Exécution de la Surveillance Multilatérale de l'UEMOA, Décembre 2003"

ponction sur le budget de l'Etat de 18,7 milliards de FCFA sur la base des 415.000 tonnes¹⁵.

La campagne 2002-2003 ne s'est pas présentée sous de meilleurs auspices. Le prix de la fibre au niveau international est toujours aussi bas : environ 48 cents en moyenne la livre avec le dollar à 670 FCFA se comparant à 49 cents en moyenne la livre avec un dollar à 730 FCFA lors de la dernière campagne. En 2003, le FMI a interdit à l'Etat béninois de subventionner la filière coton. Pourtant, il fallait rapidement boucler les déficits des campagnes précédentes (10,6 milliards de FCFA) et trouver un moyen pour équilibrer la campagne 2002-2003, affectée par la baisse du dollar américain.

Or, le marché international s'est déprimé parce que les Américains pratiquent un dumping effréné sur leur production de 3,9 millions de tonnes de fibres vendue sur le marché à 48 cents la livre alors qu'elle leur revient à un coût compris entre 80 et 90 cents la livre. Sans cette production qui fausse l'équilibre du marché international, le prix de la fibre se serait certainement établi aux environs de 75 à 80 cents la livre ; il y a donc un manque à gagner pour la fibre béninoise de 25 cents minimum la livre. Cela signifie une perte de 69 milliards de FCFA pour la campagne 2001-2002 (sur la base de 172 000 tonnes de fibres pour 415 000 tonnes de coton graine) et de 53 milliards de FCFA pour la campagne 2002-2003 (sur la base de 145.000 tonnes de fibres, correspondant à la production annuelle moyenne du Bénin de 350 000 tonnes de coton graine). Ainsi, sur les deux campagnes 2001-2002 et 2002-2003, le dumping aura privé le Bénin d'une recette 122 milliards de FCFA, qui lui aurait permis de desserrer l'étau de la dette extérieure et de financer son développement. C'est pour cette raison que dès avril 2003, le gouvernement du Bénin s'est associé à ses homologues du Mali, du Burkina Faso et du Tchad pour porter plainte contre le dumping américain auprès de l'OMC. Cette initiative soutenue par la commission de l'UEMOA a été à l'origine de l'échec du sommet de cette organisation à Cancun au Mexique en septembre 2003¹⁶.

3.3. La masse monétaire a été réduite de 3,8 % au premier trimestre parce que le système bancaire a connu une diminution de ses avoirs extérieurs à cause du retard dans l'exportation du coton et dans le déboursement de l'aide extérieure et du dépassement du volume autorisé de crédit au secteur privé.

La Banque Centrale, quant à elle, a maintenu son taux d'intérêt directeur au même niveau de juin 2001 à juin 2003 (6,5 %). La santé financière du secteur bancaire s'est renforcée. D'une valeur globale de 503,8 milliards de F CFA en 2002, la masse monétaire (M2) au Bénin est passée à 534,0 milliards en 2003, enregistrant une croissance de 6 %. Ainsi, en 2003, la vitesse de circulation

¹⁵ Riboux, Roland , 2002: "Bénin : la campagne cotonnière 2002-2003 face à la mondialisation", Quotidien La Nation du 11 septembre 2002 (Monsieur Roland Riboux est Président-Directeur Général de Fudor Bénin S.A., Ancien Président de l'Association des Industriels de la Filière Oléagineuse de l'UEMOA).

¹⁶ UEMOA, 2003: "Le Coton n'est plus l'or blanc", Ouagadougou, Août 2003

de la monnaie qui a été en moyenne de 3,2 entre 2000 et 2002 est passée à 4. En ce qui concerne les avoirs extérieurs nets du pays, de 341 milliards de FCFA en 2000, ils ont atteint 467 milliards de FCFA en 2001 (+ 8 %), chuté à 416,5 milliards en 2002 (- 11 %) et remonté à 439 milliards en 2003, soit une croissance de 5 %. Il est clair que la baisse enregistrée en 2002 est consécutive à la chute des cours du coton (campagne 2001-2002) qui est le principal produit d'exportation du Bénin. De 94,7 milliards de F CFA en 1998, le crédit intérieur a atteint 134,6 milliards en 2000 (+ 42 %) avant de chuter à brutalement à 79,8 milliards en 2001 (- 41 %) avant de remonter difficilement à un peu moins de 96 milliards en 2002. Quant au crédit à l'économie, d'un montant de 100,1 milliards de F CFA en 1998, il aura doublé en 5 ans pour se retrouver à 200 milliards en 2002. En ce qui concerne la position nette du gouvernement, elle n'a cessé de se dégrader ; en effet, de - 5,4 milliards en 1998, elle a atteint des niveaux records de -113 et -104,3 milliards respectivement en 2001 et 2002. De 2000 à 2002, le taux de l'épargne intérieure brute a oscillé autour de 6 % avec une part du gouvernement voisine de 4 % soit les deux tiers sur toute la période (voir FMI, 2003 : 25).

3.4. En ce qui concerne la Balance des paiements et par rapport à 2002, les exportations ont augmenté de 3 % en 2003 passant de 312,4 milliards de FCA à 322,3 milliards de FCFA. Il en est de même pour les importations qui ont augmenté de 6,6% passant de 415,9 milliards de FCFA à 443,7 milliards de FCFA. Le taux de couverture des importations par les exportations est passé de 75 % en 2002 à 72,6 %; il est resté stable. La croissance des importations est en dessous de la tendance normale et pourrait s'expliquer par les difficultés enregistrées par les circuits de véhicules d'occasion.

Ainsi, le déficit de la balance commerciale qui était de 103,5 milliards de F CFA en 2002 a atteint 121,4 milliards de F CFA en 2003 soit une augmentation de 17,4 %. De même, la balance des services a accusé un déficit en augmentation de 36 %. Le déficit de la balance courante est resté stable autour de 65 milliards de F CFA en 2002 et 2003 soit 3 % du PIB. En ce qui concerne la balance globale, elle a enregistré un excédent estimé à 22,5 milliards en 2003 (voir tableau No 2).

3.5. En matière de politique budgétaire et financière, la gestion économique au cours de l'année 2003 peut être qualifiée de morose. C'est le constat qui ressort du bilan présenté par le Gouvernement à l'Assemblée Nationale le 30 décembre 2003 et des évaluations faites par le FMI tout au long de l'année. Ainsi, les activités les plus significatives qui ont été achevées sont minimales par rapport à celles qui à fin décembre 2003 étaient toujours en cours et dont la réalisation déborde sur 2004. La paralysie partielle de l'administration occasionnée par les élections communales et législatives (Octobre 2002 à Mars 2003), et les retards accusés dans la mise en place du Bureau de

l'Assemblée Nationale et dans la formation du nouveau gouvernement post-électoral (30 Mars au 12 juin 2003) en sont les principales causes. Ainsi, sur le plan de la gestion des affaires publiques, le pays aura fonctionné au ralenti pendant 8 mois et demi soit un peu moins des trois-quarts d'une année. Pendant ce temps, les administrations fiscales (impôts et douanes) ont été peu performantes alors que la gestion des élections a donné lieu à l'exécution d'importantes dépenses non programmées. Aussi, jusqu'au 30 Juin 2003, il n'a pas été possible pour le pays de satisfaire aux critères de performance retenus avec le FMI. Des efforts de redressement ont dû être déployés par le ministère des finances pour faire face à la situation.

Les difficultés liées à la gestion des élections n'ont pas empêché le Gouvernement d'atteindre les mêmes niveaux appréciables de performances quant au respect des critères de convergence de premier et de second rang de l'UEMOA, critères qui font aussi partie des accords avec le FMI.

En ce qui concerne les critères de premier rang la situation se présente comme il suit :

- Le ratio du solde budgétaire de base hors PPTTE rapporté au PIB nominal s'établirait à 0,6 % en 2003, pour un objectif de 0,9 % fixé dans le précédent programme pluriannuel. Cette situation s'expliquerait par les économies réalisées sur les dotations budgétaires des secteurs non prioritaires au cours de l'exécution du budget 2003.
- Le taux d'inflation annuel moyen serait attendu à 1,7 % contre 2,4 % en 2002 pour un objectif de 2,4 % retenu dans le programme pluriannuel 2003-2005 ; la norme qui veut que le taux d'inflation soit maintenu en dessous de 3 % est respectée.
- Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapportée au PIB nominal s'établirait à 45,3 % en 2003 contre 49,3 % en 2002. Ce ratio est en ligne avec les allègements de dettes obtenus au titre de l'Initiative PPTTE après l'atteinte du point d'achèvement.
- La non-accumulation des arriérés de paiement intérieurs sur la période de la gestion courante serait respectée en 2003 ;
- Il en est de même pour l'accumulation des arriérés de paiement extérieurs.

Au niveau des critères de convergence de second rang, les résultats obtenus par le Bénin sont les suivants :

- Le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales a été de 31,9 % en 2002 pour un objectif de 30,6 %. Ce résultat s'explique par le dégel partiel des incidences financières des avancements des Agents Permanents de l'Etat. Toutefois, la norme communautaire de 35 % au maximum a été respectée et il en est de même en 2003 où le ratio se situe autour de 31 %.
- Le ratio investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales a été porté à 19,3 % en 2002 pour un objectif de 25,7 %. Ce résultat est en deçà de la norme communautaire

de 20 % minimum. En 2003, ce ratio pourrait atteindre 20,8 % reflétant ainsi l'effort du Gouvernement dans la poursuite des investissements publics en vue de soutenir durablement la croissance et de lutter plus efficacement contre la pauvreté.

- Le ratio du déficit extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal a été de 6,2 % en 2002 pour un objectif de 5,6 %. Au cours de l'année 2003, les perspectives indiquent une amélioration de ce ratio, qui se situe à 5,0 % du PIB, suite à une forte progression des exportations.
- Le taux de pression fiscale a été de 14,4 % pour un objectif de 14,7 %. Ce résultat demeure inférieur à la norme communautaire de 17 % minimum. En 2003, les perspectives de croissance de recettes ne devraient concourir qu'à une légère amélioration du taux de pression fiscale, qui s'établirait à 14,6 %.

Dans l'ensemble, au cours de l'année 2002, l'état des critères de convergence a été satisfaisant. En 2003, les efforts du Gouvernement ont visé à consolider les acquis tout en accordant une attention particulière aux critères de convergence relatifs au taux de pression fiscale et au déficit extérieur courant hors dons.

En fin de cycle, les performances globales affichent un taux de croissance réel du PIB pour 2003 de 6,7% et un PIB par habitant de 292 500 F CFA soit 445 Euros ou 557 Dollars Américains.

Au titre des réformes structurelles, des progrès ont été notés dans le processus de privatisation des usines d'égrenage du coton de la SONAPRA et un agenda a été établi pour la séparation des branches eau et électricité à la SBEE et l'implication du secteur privé dans la gestion du Port de Cotonou. En ce qui concerne la réforme administrative, c'est le statu quo.

3.6. La Dette. En juillet 2000, le Bénin a été admis à l'initiative "pays pauvres très endettés" (PPTTE) par la Banque Mondiale et le FMI et a reçu la promesse que sa dette à l'égard de l'ensemble de ses créanciers va être allégée de 460 millions de dollars US, un montant qui représente 260 millions de dollars en valeur actuelle nette (VAN) de sa dette, soit environ 31 % de l'encours total de cette dette en fin période 1998 et ce après application des mécanismes traditionnels d'allégement de la dette. Le Bénin a été admis à cette initiative parce que ses résultats en termes de réformes macroéconomiques et structurelles ont été jugés assez avancés en 2000 et que la VAN de sa dette extérieure ne dépassait pas 150 % des exportations. Dans le cadre de cette initiative, le Bénin peut espérer ramener le ratio dette/exportations qui était de 218 % en 1998 à 150 % et à moins de 100 % à partir de 2011 et de libérer ainsi des ressources considérables pour financer son programme de lutte contre la pauvreté (Voir Banque Mondiale, 2000).

Les conditionnalités auxquelles le Bénin doit satisfaire pour bénéficier pleinement des dispositions de l'initiative sont les suivantes: (1) Finaliser le

cadre stratégique de lutte contre la pauvreté sur la base d'un processus participatif (ceci a été fait en 2002); (2) Maintenir avec l'aide du FMI un cadre macroéconomique jugé satisfaisant (c'est le cas depuis 2000); (3) Exécuter de manière satisfaisante un certain nombre de réformes clés ayant un impact certain sur la réduction de la pauvreté : gouvernance, gestion des finances publiques, libéralisation du secteur cotonnier, taux de vaccination, lutte contre le VIH/SIDA, taux de scolarisation et amélioration des résultats dans l'enseignement primaire (des performances remarquables ont été enregistrées dans ces domaines). Tout ceci a permis au Bénin d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE et de bénéficier d'importants allègements de dette de l'ordre de 460 millions de Dollars Américains en 2003.¹⁷

Dans les faits, de 1998 à 2002, l'encours de la dette extérieure du Bénin a progressé de 771,5 milliards de F CFA à 1087,2 milliards de Francs CFA soit une augmentation de 70 % en 5 ans. Son rapport au PIB est de 56 et 57 % en 2001 et 2002. Le service de la dette quant à elle tourne autour de 33 milliards de Francs CFA au cours de cette période et son rapport aux recettes d'exportation en 2001 et 2002 tourne autour de 6 % (voir détails au tableau No 7). Il est à signaler qu'au titre de l'initiative PPTE, le Bénin a bénéficié en 2002 d'un allègement de sa dette de 19,5 milliards de Francs CFA et il est probable que ce montant serait reconduit en 2003 (Bénin Expansion, 3-2003 : 3). Ainsi, l'encours de la dette extérieure a été stable autour de 945 milliards de F CFA en 2002 et 2003. Il en est de même en ce qui concerne le service la dette qui a maintenu son niveau autour de 35 milliards de FCFA soit 44 % du PIB pour chacune des deux années.

IV. LA SITUATION SOCIALE

4.1. La pauvreté. Avec une population de 6 769 914 habitants en 2002 et de 539 dollars américains de revenu par habitant en 2003, le Bénin est l'un des pays les plus pauvres du monde. L'indicateur de développement humain (IDH) a été de 0,411 en 2001 et de 0,421 en 2002 avec un classement de 1rang 59 sur 175 pays pour 2001 et de 161 sur 177 en 2002 (RMDH 2003 et RMDH 2004). Le Bénin fait ainsi partie des pays à faible développement humain et dont l'IDH est inférieur à 0,50 (rang 142 à 177). L'IDH du Bénin est inférieur à la moyenne des pays en développement (0,663), des pays les moins avancés (0,446) et des pays de l'Afrique au Sud du Sahara (0,465). En 2002, la différence de classement selon le PIB par habitant¹⁸ et l'IDH est de -5. On en déduit que les progrès en terme de croissance économique ne se sont pas traduits en terme d'amélioration des conditions de vie.¹⁹

¹⁷ Banque Mondiale, 2003: "Bénin: IMF And World Bank Support US\$460 Million In Debt Service Relief", Communiqué de Presse du 25 Avril 2003

¹⁸ PIB par habitant en Parité de Pouvoir d'achat (PPA).

¹⁹ Rapport Mondial sur le Développement Humain 2004, page 143.

Cependant, force est de reconnaître qu'après avoir atteint le plancher à la fin des années 80 pour cause de crise économique, financière et politique aiguë, le Bénin est un pays qui a enregistré des progrès certains dans l'amélioration des indicateurs sociaux au cours de la décennie 90 à travers la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel et de prise en compte de la dimension sociale du développement. Il semble toutefois que les progrès ont été inégaux. Ainsi, malgré le progrès de quelques indicateurs, certains d'entre eux sont restés à des niveaux faibles. Il s'est aussi avéré que des indicateurs qui ont enregistré les progrès les plus remarquables sur le plan national peuvent cacher des inégalités spatiales.

Dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) adopté en fin 2002, le gouvernement reconnaît qu'une réduction rapide et durable de la pauvreté nécessite non seulement une croissance accélérée mais aussi une croissance qui offre aux pauvres de meilleures opportunités économiques assorties d'une gestion durable de l'environnement.

Les informations recueillies au cours des enquêtes EDS (1996 et 2001) et QUIBB (2003) montrent qu'au cours des années 90, le bien-être des béninois s'est amélioré. Même si les indicateurs des cibles des OMD ont progressé dans la bonne direction, leur évolution est très lente par rapport aux exigences nécessaires pour atteindre les objectifs en 2015. Comme c'est le cas en Afrique au Sud du Sahara depuis les années 90²⁰, la pauvreté au Bénin est un phénomène plus massif dans les campagnes. Ainsi, plus des trois quarts des pauvres vivent en zone rurale. C'est ainsi que la probabilité pour une famille d'être pauvre en milieu rural est 60% plus élevée qu'en zone urbaine et l'incidence de la pauvreté rurale est presque le double de celle des villes²¹.

L'extrême pauvreté touche 22 % de la population (ville : 14% ; campagne : 26%) et la pauvreté 39% (ville : 29%; campagne : 46%). Au total, en 2003, le phénomène de la pauvreté monétaire touchait 61% de la population béninoise (voir tableau No 7). Ces résultats confirment ceux de la pauvreté non monétaire fondée sur les conditions de vie et de patrimoine du RGPH3 de 2002. Selon le RGPH3, en 2002 la pauvreté et l'extrême pauvreté touche 14,28% des urbains et 58,97% des ruraux, ce qui donne pour tout le Bénin une incidence de la pauvreté non monétaire de 39,99 %²².

Au Bénin, la pauvreté est inégalement répartie. Les départements les plus touchés sont l'Alibori, l'Atacora, la Donga et le Mono. Parmi ces départements, trois sont au Nord et un au Sud (Mono). Dans le Nord, les conditions de vie sont plus dures parce que l'accès aux services sociaux est plus difficile à cause des distances et de la pénurie chronique de personnels.

²⁰ Voir Banque Mondiale, 1990 : Rapport sur le Développement dans le Monde, la Pauvreté, Washington DC, USA

²¹ Banque Mondiale, Rapport sur la pauvreté au Bénin, Washington DC , Septembre 2003

²² INSAE, 2003 : RGPH3, Analyse des Résultats, Tome 4 : Ménages, Condition d'habitation et Pauvreté au Bénin, Cotonou.

Bien que les conditions climatiques soient plus favorables, le Mono fait face à une forte pression démographique sur des terres arides et le déclin des anciennes activités génératrices de revenus que sont la production de l'huile de palme et la pêche.

Si la tendance générale montre que la situation de la femme s'est améliorée, il n'en demeure pas moins que l'écart hommes-femmes reste encore très grand. Si le vote du code de la famille des personnes et la loi sur l'interdiction des mutilations génitales constituent des progrès certains, les données statistiques relatives aux indicateurs de bien-être montrent que l'égalité des sexes est encore loin d'être une réalité. Contrairement aux idées généralement répandues, les ménages dirigés par les personnes âgées ou par les femmes ne sont pas parmi les plus pauvres. En ce qui concerne les femmes, il existerait un mécanisme d'auto-sélection qui font que ce sont celles qui jouissent d'une autonomie financière qui quittent leurs maris pour devenir chefs de ménage.

Les caractéristiques des ménages pauvres assimilées aux causes de la pauvreté sont les suivantes : famille nombreuse, faible niveau d'instruction, maladie ou infirmité, accès difficile aux terres, dégradation des sols, emploi dans le secteur informel. Parmi ces déterminants, le niveau d'éducation du chef du ménage apparaît comme la plus importante ; c'est ainsi qu'à partir de la quatrième année du primaire, chaque année supplémentaire de scolarisation du chef de ménage se traduit par un important gain dans le niveau de consommation du ménage. L'éducation des filles se traduit par une fécondité moindre et une meilleure alimentation et la scolarisation des enfants, ce qui est de nature à briser le cercle vicieux de la pauvreté.

Ces dernières années, les observateurs se sont interrogés sur les relations entre le coton et la pauvreté. Le coton, en sa qualité de culture de rente a joué un important rôle dans la croissance du Bénin au cours des années 90. Mais ses effets positifs sur la réduction de la pauvreté semblent s'amoinrir et dans certains cas s'inverser. Les Départements du Zou, des Collines, du Borgou et du Couffo, gros producteurs de coton ne sont pas parmi les régions plus pauvres du Bénin. Mais, les retards de paiements, la stagnation de la production et la mauvaise gestion des associations de producteurs ont provoqué de grandes désillusions et plongé beaucoup de producteurs de coton dans le cycle de l'endettement. C'est ainsi que 40 % des agriculteurs qui se sont adonnées à cette culture ces dernières années l'ont abandonnée. Et d'autres déclarent pouvoir faire de même si on leur offre une meilleure alternative.

Les dépenses publiques dans les secteurs sociaux (en relation directe avec la lutte contre la pauvreté) semblent avoir été régressives dans l'ensemble à l'exception de l'éducation primaire. Les investigations ont montré que les services médicaux profitent plus aux riches parce qu'ils ont les moyens de payer les coûts et sont culturellement plus ouverts à la médecine moderne. L'essentiel des dépenses de santé est affecté aux soins curatifs qui favorisent les riches plutôt qu'aux soins préventifs qui sont plus équitablement repartis.

L'éducation primaire est le seul service social qui profite de façon substantielle aux ménages pauvres (Banque Mondiale, 2003).

4.2. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Partie prenante à la déclaration du millénaire de l'an 2000, le Bénin a opté pour la mise en œuvre de politiques et stratégies de lutte contre la pauvreté axées sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Au cours de l'année 2003, avec le soutien du Système des Nations Unies, le Gouvernement du Bénin s'est approprié les Objectifs du millénaire pour le développement par l'élaboration du premier rapport de suivi sur la base d'un processus participatif, a procédé à l'actualisation de la base de données socioéconomiques BenInfo comme instrument de suivi et a organisé avec succès une campagne de plaidoyer.

Cette campagne a permis de toucher les membres du gouvernement, les directeurs centraux des ministères, les élus locaux des douze départements, les journalistes de la presse publique et privée, les membres des organisations de la société civile et du secteur privé et les femmes leaders. Au terme de ces ateliers, les directeurs centraux ont demandé à être mieux associés au processus des OMD, les élus locaux ont pris l'engagement de les intégrer à leurs plans communaux de développement et souhaitent avoir des statistiques désagrégées et fiables, les journalistes ont créé un réseau pour soutenir les OMD, les femmes ont demandé une meilleure prise en compte de l'aspect genre dans les politiques et les membres des OSC et du secteur privé ont décidé de se mobiliser davantage pour le suivi des OMD. Les principales conclusions du premier rapport de suivi des OMD au Bénin²³ montrent que des efforts particuliers doivent être déployés pour pouvoir les atteindre à l'horizon 2015 :

- Objectif No 1 : Eliminer l'extrême pauvreté et la faim. En 2015, il n'est pas certain que la réduction de moitié du nombre de béninois vivant en dessous du seuil de pauvreté soit facilement atteinte sans la prise de mesures vigoureuses et un dispositif de suivi-évaluation à renforcer (cible 1). Le combat pour une amélioration de la nutrition est satisfaisant mais doit se poursuivre (cible 2). Les deux cibles sont potentiellement réalisables et l'état de l'environnement est moyen.
- Objectif No 2 : Assurer une éducation primaire pour tous. Les chances d'assurer une instruction à tous les enfants en 2015 sont réelles et passent par une amélioration de la qualité de l'enseignement avec le maintien des enfants à l'école jusqu'à la fin du cycle primaire, tout en réduisant la disparité filles / garçons (cible 3). Pour cette cible, l'état de l'environnement est fort et elle pourra être réalisée.

²³ Premier rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement au Bénin, République du Bénin et Système des Nations Unies, Cotonou, Juillet 2003 (voir <http://www.undp.org.bj>, <http://www.gouv.bj> et <http://www.cnsbenin.org>).

- Objectif No 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. La promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes semblent en bonne voie et laissent présager l'atteinte de cet objectif en 2015 (cible 4).
- Objectif No 4 : réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans. Le Bénin est encore loin de réduire le taux de mortalité infanto-juvénile de 166,5 pour 1000 en 1996 à 90 pour 1000 en 2015, car les tendances actuelles ne permettent pas d'être optimistes. Beaucoup d'efforts devront donc être déployés (cible 5).
- Objectif No 5 : Améliorer la santé maternelle. Les efforts déjà déployés pour la santé de la reproduction laissent espérer que le taux de mortalité maternelle passera de 498 en 1996 à 390 pour cent mille naissances vivantes en 2015 (cible 6).
- Objectif No 6 : Combattre le VIH/SIDA, le Paludisme et d'autres maladies. Le renforcement des actions de lutte contre le VIH/SIDA et l'espoir de la mise au point d'une vulgarisation prochaine d'un vaccin contre cette pandémie font espérer une stabilisation et éventuellement l'inversion de la tendance en 2015. De plus, la mobilisation contre le paludisme par le renforcement des actions préventives fait espérer la réduction de la prévalence de ce fléau (Cibles 7 et 8).
- Objectif No 7 : Assurer un environnement durable. Des difficultés entravent les initiatives entreprises en matière de développement durable pour enrayer la perte des ressources naturelles. Toutefois, l'accès à l'eau potable suit une tendance qui laisse espérer que la réduction de moitié de la population n'ayant pas accès à cette ressource vitale est un objectif qui sera atteint en 2015. De même, les conditions de vie d'au moins 2/3 des béninois vivant potentiellement dans les taudis pourraient être améliorées d'ici à 2015 (cibles 9, 10 et 11).
- Objectif No 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement Toutes les actions passent par la mise en place d'un partenariat pour le développement qui peut permettre de s'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés dont le Bénin. Le gouvernement du Bénin a saisi cette occasion pour renouveler ses engagements pour la mise en œuvre des OMD et espère que le classement du Bénin au titre des pays absolument prioritaires lui permettra de mobiliser les moyens appropriés auprès de la communauté internationale (cible 12).

4.3. Le VIH/SIDA. L'évolution du VIH/SIDA est préoccupante. De 0,3 % en 1990, la prévalence de cette affection a décuplé pour se retrouver à 4,1 % en 2001 avec des pics en milieu rural où le taux peut atteindre 13 % par endroit et 67 % au niveau des groupes à risque. Dans le cadre de la politique de lutte contre la pauvreté, le gouvernement a prévu dans son programme une

stratégie nationale de lutte contre le VIH/SIDA dont les principaux objectifs sont les suivants (Bénin, 2001 : 108):

- Préserver la transmission de l'infection du VIH en renforçant et en développant tout particulièrement l'information, l'éducation et la communication ;
- Renforcer les structures sanitaires pour une meilleure prise en charge des personnes vivant avec le VIH ;
- Mettre en place des structures efficaces de dépistage et soutien aux malades.

Les résultats escomptés sont la régression du SIDA, la prise en charge des malades, la formation des médecins et paramédicaux pour faire faces aux infections sexuellement transmissibles.

Pour atteindre les objectifs fixés, le gouvernement s'appuie sur plusieurs programmes et projets dont les plus importants sont :

- Le Programme national de Lutte contre le SIDA (PNLS),
- Le projet pluri-sectoriel de lutte contre le SIDA (PPLS) appuyé par la Banque Mondiale,
- Le Benin HIV/AIDS Prevention Projects (BHAPP),
- le Projet SIDA III,
- Le Fonds Mondial parrainé par le PNUD.

Les activités de surveillance épidémiologique effectuées²⁴ en 2002 montrent que la tendance peut s'inverser et est peut-être en train de l'être. En effet, sur 17 628 sujets testés, 334 soit 1,9% ont été confirmés positifs sur la base d'un intervalle de confiance de 95%. Cependant, force est de reconnaître que le taux de prévalence du VIH-SIDA varie selon les départements de 0,8 à 3%. Ainsi, on a trois groupes de départements :

- Ceux dont le taux de prévalence est proche du niveau national (1,9%): la Donga (1,8%) et l'Ouémé (1,7%) ;
- Ceux dont le niveau de prévalence est en dessous du niveau national (1,9%) : l'Atacora (1,3%), l'Alibori (0,8%), le Plateau (1,4%), le Zou (0,9%) et les Collines (1,2%) ;
- Ceux dont le taux de prévalence est supérieur au niveau national (1,9%): l'Atlantique (2,3%), le Littoral (2,4%), le Borgou (2,9%), le Mono (2,9%) et le Couffo (3,0%).

4.4. La situation des femmes. Un fait marquant est la forte proportion des femmes dans la population (51,5 %), parmi les chefs de ménage (21,3 %), et dans les activités économiques (57,7 %). Mais, malgré cela, les disparités entre hommes et femmes demeurent fortes à cause des inégalités d'accès aux ressources productives et aux services. C'est ainsi que les écarts persistent en matière de scolarisation et de représentation dans les sphères de décision.

²⁴ PNLS, 2003 : Rapport des activités de surveillance épidémiologique de l'infection à VIH et de la syphilis au Bénin, Année 2002.

En l'an 2000, le taux de scolarisation était de 65,2 % pour les filles contre 94,4 % pour les garçons dans le primaire et de 12,3% contre 25,6 % dans le secondaire avec une forte déperdition (30 % chez les garçons et 53 % chez les filles) et plus marquée en zone rurale (59 % contre 86 %). Les pratiques dégradantes et les violences à l'égard des femmes persistent dans la société béninoise; on peut citer entre autres le mariage forcé, le lévirat, les viols, le harcèlement sexuel, etc. En ce qui concerne l'excision, son taux de prévalence est de 16,8 % avec une forte pression dans les régions du Borgou (57,7%) et de l'Atacora (45,1 %). Il est probable que l'application correcte du Code des personnes et de la famille voté par le parlement en Juillet 2002 améliore la promotion des droits des femmes. Le fait que la Cour Constitutionnelle ait déclaré certains des articles de cette loi non conformes à la Constitution est le signe que des efforts restent à faire pour l'avènement d'une société plus juste pour tous. Il est important de signaler qu'au cours de l'année 2002 le Gouvernement et certaines ONG ont mené de fortes campagnes de mobilisation sociale contre le trafic des filles et des enfants et contre la pratique de l'excision.

Appuyées par des ONG, les 43 femmes élues conseillères communales ont créé un réseau dont la vocation est de renforcer la participation des femmes à la gestion des affaires publiques au Bénin. Le gouvernement formé à l'issue des élections législatives de 2003 comporte 4 femmes sur 22 ministres (18 %) contre 2 dans le précédent (2001-2003). Les ministres femmes ont la charge des départements sociaux en rapport direct avec la lutte contre la misère et la pauvreté : enseignement primaire et secondaire, enseignement technique et professionnel, famille, protection sociale et solidarité et santé publique.

L'une des femmes promue ministre avait été d'abord élue députée. Son départ de l'Assemblée Nationale a ramené la proportion de femmes à 5 sur 83 membres soit 6% contre 7% au cours de la législature précédente. L'une des femmes parlementaires et chef du principal parti d'opposition est présidente d'un Groupe parlementaire ; aucune femme n'est présidente de commission. Il convient de noter que la Cour Constitutionnelle et la Haute Cour de Justice dont les mandats des membres ont été renouvelés en 2003 sont présidées par des femmes. Ainsi, des six hautes institutions de la république, deux (33 %) sont dirigées par des femmes.

V. CONCLUSION

Suite à l'examen de la situation économique et sociale du Bénin en 2003, on peut tirer un certain nombre d'enseignements. Sur le plan politique, le pays demeure une démocratie apaisée qui jouit de stabilité. Il est souhaitable que les pouvoirs publics, la société civile et le secteur privé oeuvrent de concert pour maintenir et consolider cette stabilité.

Sur le plan économique, les performances macroéconomiques fondées sur la discipline budgétaire et financière, l'allègement de la dette (initiative PPTE) et

le respect des critères de convergence de l'UEMOA continuent d'être bonnes et sont positivement appréciées par le FMI et la Banque Mondiale. Mais force est de reconnaître que ces performances peuvent être à tout moment remises en cause par des chocs extérieurs comme une baisse sévère du cours du coton et la détérioration des relations avec le Nigeria.

La croissance à un taux voisin de 5 % depuis le milieu des années 90 n'a pas eu d'incidence majeure sur la réduction de la pauvreté. Des efforts doivent être déployés par les autorités pour s'attaquer à des problèmes comme le faible niveau de développement humain, l'insuffisance des infrastructures, la lenteur des réformes, le manque de stratégie industrielle, etc. Il s'agit là de défis certains à relever pour pouvoir atteindre à l'horizon 2015 les OMD à travers le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) dont la mise en œuvre a débuté en 2003.

Encadré : le gouvernement du Bénin face aux droits de l'enfant en 2003

Extrait du Message sur l'Etat de la Nation du Chef de l'Etat , 31 Décembre 2003

« ... Sur un autre plan, une attention particulière a été accordée aux problèmes de maltraitance auxquels est confrontée la petite enfance au Bénin. C'est sur ce registre que se retrouve la ténébreuse affaire Etireno exploitée avec cynisme et qui a failli entacher la réputation de notre pays sur la scène internationale. Mais grâce à la détermination de mon Gouvernement face à ce dossier, le pire a été évité à notre pays que certains voulaient étiqueter comme un pays esclavagiste. Par ailleurs, le phénomène très ancien des Vidomegon n'a pas échappé à la perversion des cœurs et des mœurs de certaines personnes malintentionnées. C'est pourquoi, mon Gouvernement a adopté une stratégie de lutte contre le trafic et la maltraitance des enfants. Ainsi, à l'occasion du naufrage au Cameroun de la barque transportant des enfants ressortissants de notre sous-région, tous les mineurs béninois ont pu être rapidement secourus et réinsérés dans leur famille respective. C'est également dans ce contexte que courant octobre-novembre 2003, il a été procédé à deux (02) grands rapatriements vers le Bénin par les autorités nigérianes, des enfants béninois travaillant dans les mines d'Abeokuta. Dans le même ordre d'idée, mon Gouvernement a déclenché une lutte implacable contre les mutilations génitales féminines qui constituent une atteinte grave à l'intégrité corporelle des jeunes filles. De nombreuses séances de sensibilisation ont déjà rassemblé plus de six mille (6.000) personnes dans les zones de prévalence du fléau, notamment dans les départements du Borgou, de l'Alibori, de la Donga et de l'Atacora²⁵. »

Tableau No 1: Situation monétaire du Bénin de 2000 à 2003
En milliards de F CFA

INDICATEURS	2000	2001	2002	2003
Avoirs extérieurs nets	341,4	467,2	416,5	439,0
- Banque centrale	252,5	362,5	-	-
- Banques	88,9	104,7	-	-
Crédit intérieur	134,6	79,8	111,8	138,2
Position Nette du Gouvernement	-59,4	-113,0	-	-
Crédits à l'économie	194,0	192,8	-	-
Masse monétaire	480,0	539,1	503,8	534,0

Sources : Commission de l'UEMOA, Janvier 2004

²⁵ Quotidien Fraternité du 31 décembre 2003: " Message sur l'état de la Nation : Kérékou tient au respect de la Constitution".

Tableau No 2 : La Balance des Paiements du Bénin de 2000 à 2003
En milliards de F CFA

INDICATEURS	2000	2001	2002	2003
Importations FOB	367,4	405,4	415,9	443,7
Exportations FOB	279,4	273,9	312,4	322,3
Bal. commerciale FOB-FOB	-88,1	-131,5	-103,5	-121,4
Balance des services	-39,601	-32,8	-24,5	-29,3
Balance courante	-57,4	-54,9	-53,8	-65,8
Balance courante hors dons	-76,9	-116,0	-92,7	-108,4
Balance globale	68,4	130,1	-50,7	22,5
Taux de couverture en%	76,0	67,6	75,1	72,6
Balance courante en % PIB	-3,4	-3,0	-2,7	-3,1

Sources : Commission de l'UEMOA, Janvier 2004

Tableau No 3 : Indicateurs de convergence de premier rang de l'UEMOA de 2000 à 2003

INDICATEURS	2000	2001	2002	2003
Solde budgétaire de base avec PPTE sur PIB nominal (en %)	1,7	0,1	0,7	0,1
Solde budgétaire de base hors PPTE sur PIB nominal (en %)	1,7	1,0	1,1	0,6
Taux d'inflation annuel (glissement des indices moyens en %)	4,2	4,0	2,4	1,7
Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (en %)	57,5	56,1	49,3	45,3
Variation des arriérés de paiement (en milliards de FCFA)	-13,0	-8,3	-6,7	-1,2
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante	0,0	0,0	0,0	0,0
Accumulation d'arriérés de paiement intérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
Accumulation d'arriérés de paiement extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
Réduction d'arriérés de paiement (en milliards de FCFA)	-12,8	-8,3	-1,0	-1,2
Réduction d'arriérés de paiement intérieurs	-12,8	-8,3	-1,0	-1,2
Réduction d'arriérés de paiement extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement intérieurs (en mds FCFA)	-12,8	-6,7	-6,7	-1,2
Variation des arriérés de paiement extérieurs (en mds FCFA)	0,0	0,0	-0,3	0,0

Sources : Commission de l'UEMOA, Janvier 2004

Tableau No 4: Indicateurs de convergence de second rang de l'UEMOA de 2000 à 2003

INDICATEURS	2000	2001	2002	2003
Salaires et traitements en % des recettes fiscales (R.F)	31,0	32,0	31,9	31,0
Dépenses en capital sur financement interne en % R.F	12,4	18,9	16,5	24,0
Recettes Fiscales sur PIB en %	13,9	13,5	14,4	14,6
Balance courante hors dons en % PIB	-4,6	-6,3	-4,7	-5,1
Autres indicateurs budgétaires				
Solde global hors dons sur PIB en %	-3,6	-2,8	-2,0	-4,4
Solde global sur PIB en %	-2,1	-0,6	-1,0	-2,0
Solde global base caisse sur PIB en %	-2,9	-1,0	-1,9	-2,1
Solde primaire de base en % des R.F.	18,2	6,4	9,4	6,2

Sources : Commission de l'UEMOA, Janvier 2004

Tableau No 5: Comptes Nationaux du Bénin de 2000 à 2003

INDICATEURS	2000	2001	2002	2003
PIB nominal (en milliards de FCFA)	1679,8	1832,1	1959,2	2137,0
PIB en volume (en Milliards de F CFA, prix constant 1985)	805,6	855,9	895,0	955,0
Taux de croissance du PIB en volume	4,9%	6,2%	4,6%	6,7%

Sources : Commission de l'UEMOA, Janvier 2004

Tableau No 6 : La Dette Extérieure du Bénin de 2000 à 2003

INDICATEURS	2000	2001	2002	2003
Encours de la dette extérieure (en milliards de F CFA)	910,5	974,365	941,6	945,7
Service de la dette extérieure (en milliards de F CFA)	33,36	31,57	34,29	35,3
Encours de la dette extérieure en % du PIB	54,2	53,2	48,1	44,3
Service de la dette extérieure en % des Exportations totales	7,8	7,7	7,9	7,9
Service de la dette extérieure en % des Recettes totales hors dons	12,5	11,2	10,8	10,2

Sources : Commission de l'UEMOA, Janvier 2004

Tableau No 7 : Indicateurs de Pauvreté par Zone de Résidence au Bénin en 2003

Type de pauvreté	Milieu de Résidence	Part de la Population	Incidence (P0) ²⁶	Profondeur (P1)	Ecart de Pauvreté (P1/P0)
Extrême Pauvreté	Urbain	36,3	14 %	4%	25%
	Rural	63,7	26%	7%	25%
	Bénin	100,0	22%	5%	25%
Pauvreté	Urbain	36,3	29%	8	28%
	Rural	63,7	46%	14	31%
	Bénin	100,0	39%	12	30%

Sources : Banque Mondiale 2003

²⁶ Si P0 est égale 0,14, cela signifie que 14 % de la population concernée vit en dessous du seuil de pauvreté

VI. REFERENCES

AFP, 2003 : Les dépêches de l'AFP au Bénin, Site Internet Investir en Zone Franc, www.izf.net.

Banque Mondiale, 1990 : Rapport sur le Développement dans le Monde, la Pauvreté, Washington DC, USA

Banque Mondiale, 2000 : « Le Bénin va bénéficier d'un allègement du service de la dette de 460 millions de Dollars : la Banque Mondiale et le FMI appuient un allègement de la dette du Bénin au titre de l'initiative PPTTE renforcée », Communiqué de Presse No2001/01/S, Washington DC, 18 juillet 2000.

Banque Mondiale, 2003: Rapport sur la pauvreté au Bénin, Washington DC , Septembre 2003.

Banque Mondiale, 2003: "Bénin: IMF And World Bank Support US\$ 460 Million In Debt Service Relief", Communiqué de Presse du 25 Avril 2003.

Biokou, M-P, 2004: "Les partis Politiques au Bénin", Site Internet IZF, Février 2004 (www.izf.net)

Coopération Française, 2002: La filière coton au Bénin, Mission Economique de Cotonou, UEMOA, www.izf.net Août 2002

FMI, 2003: Benin: Fifth Review Under the Poverty Reduction and Growth Facility and Request for Waiver of Performance Criteria--Staff Report; Press Release on the Executive Board Discussion, October 2003.

INSAE, 2003 : RGPH3, Analyse des Résultats, Tome 4 : Ménages, Condition d'habitation et Pauvreté au Bénin, Cotonou.

Olivier de Sardan, J-P, 2000 : "Dramatique déliquescence des Etats en Afrique", Monde Diplomatique, février 2000.

PNLS, 2003 : Rapport des activités de surveillance épidémiologique de l'infection à VIH et de la syphilis au Bénin, Année 2002, Cotonou.

Popper, Karl, 1945 (1979): *La société ouverte et ses ennemis*, Paris, Editions du Seuil (1979)

Quotidien Fraternité du 31 décembre 2003: " Message sur l'état de la Nation : Kérékou tient au respect de la Constitution".

République du Bénin et Système des Nations Unies, 2003: Premier rapport de suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement au Bénin, Cotonou, Juillet 2003.

Riboux, Roland , 2002: "Bénin : la campagne cotonnière 2002-2003 face à la mondialisation", Quotidien La Nation du 11 septembre 2002.

Samson, Didier, 2004: "Bénin, la justice dans le box", RFI, 10 février 2004 (www.rfi.fr).

Terres des Hommes, 2001 : Stop Trafic d'Enfants, Dossier d'information, Octobre 2001

UEMOA, 2003: "*La situation économique et financière du Bénin en 2003*, Extrait du Rapport d'Exécution de la Surveillance Multilatérale de l'UEMOA, Décembre 2003".

UEMOA, 2004: Les principaux indicateurs économiques et financiers du Bénin, Commission de l'UEMOA, Janvier 2004 (www.izf.net).

SIGLES ET ABREVIATIONS

1. **BenInfo**: Base de Données Socio-économiques du Bénin
2. **BTP**: Bâtiments et Travaux Publics
3. **CEDEAO**: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
4. **CENA**: Commission Electorale Nationale Autonome
5. **CSPR**: Centrale de sécurisation des Paiements et des Recouvrements
6. **DSRP**: Document de stratégie de réduction de la Pauvreté
7. **EDS**: enquête démographique et de santé
8. **F CFA**: Franc de la communauté Financière Africaine
9. **FMI**: Fonds Monétaire International
10. **FOB**: Franc à bord (Free on board)
11. **INSAE**: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
12. **OCI**: Organisation de la Conférence Islamique
13. **OMC**: Organisation Mondiale du Commerce
14. **OMD**: Objectifs du Millénaire pour le développement
15. **ONG**: Organisation Non Gouvernementale
16. **ONU**: Organisation des Nations Unies
17. **PIB**: Produit intérieur brut
18. **PNUD**: Programme des Nations Unies pour le Développement
19. **PPTE**: Pays pauvre très endetté
20. **PRD**: Parti du Renouveau Démocratique
21. **QUIBB**: Questionnaire sur les indicateurs de bien-être de base
22. **RB**: Renaissance du Bénin (Parti de la)
23. **RGPH**: recensement général de la Population et de l'habitation
24. **RMDH**: rapport Mondial sur le Développement Humain
25. **RNDH**: Rapport National sur le Développement Humain
26. **SIGFIP**: Système intégré de gestion des finances publiques
27. **SONACOP**: Société Nationale pour la Commercialisation des Produits Pétroliers
28. **SONAPRA**: Société Nationale pour la Promotion Agricole
29. **TBN**: taux brut de natalité
30. **TBS**: taux brut de scolarisation
31. **UA**: Union Africaine
32. **UBF**: Union pour le Bénin du Futur

33. **UEMOA**: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

34. **USD**: Dollar des Etats Unis d'Amérique (United States Dollar)

35. **VAN**: Valeur Actualisée Nette

EQUIPE D'ELABORATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE AU BENIN EN 2003	
SUPERVISION	<ul style="list-style-type: none"> • M. Moustapha Soumaré, Représentant Résident
DIRECTION TECHNIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Mme Sylvie Kinigi, Economiste Principal • Mme Mikiko Sasaki, Représentant Résident Adjoint
REDACTION	<ul style="list-style-type: none"> • M. Michel Ahohoukpanzon, Economiste National
COMITE DE RELECTURE	<ul style="list-style-type: none"> • M. Agbodji Jacques Houensou, Conseiller DHD • M. Corneille Agossou, Chef Division Programme • M. Perpétus Jacques Houngbo, Gestion des Connaissances • M. Christian Hazoumè, LAN Manager • M. Michel Ahohoukpanzon, Economiste National
© UNDP BENIN, AVRIL 2004	